

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DES RÉGIMES DE PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC
pour les recommandations du Rapport d'examen spécial 2021 du vérificateur général du Canada

N° réf. rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la société	Description du résultat final escompté	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Responsable / Point de contact (Nom, fonction, numéro de téléphone)	Indicateur de réussite (à l'usage exclusif du comité)
26	La société doit s'assurer que ses objectifs stratégiques sont soutenus par des indicateurs de performance avec des cibles spécifiques et mesurables. Elle doit également assurer un suivi régulier et cohérent de sa performance par rapport à ces indicateurs et en rendre compte.	D'accord. En appui à son prochain plan stratégique quinquennal, la société élabore des indicateurs de performance pour surveiller l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Au cours de l'exercice financier 2021-22, la société fixera des objectifs pour les indicateurs et surveillera et rendra compte régulièrement des progrès réalisés par rapport à ces indicateurs. La société complètera ces points d'ici la fin de 2021-22.	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de résultats clés mesurables et d'objectifs quinquennaux, qui permettent de suivre la performance de la société par rapport à ses objectifs stratégiques et qui font l'objet d'un rapport annuel au conseil d'administration. • Développement et validation des IRC de PSP, qui servent d'indicateurs de soutien pour les 10 résultats clés et font l'objet d'un rapport sur une base trimestrielle. 	31 mars 2022	<p><i>Les plans d'action devraient être achevés comme prévu, avant le 31 mars 2022</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Valider les résultats clés et les objectifs quinquennaux avec le conseil d'administration (la première vague a été complétée lors de la réunion du conseil d'administration en août, la deuxième et dernière vague après la réunion du conseil d'administration en novembre), et faire un rapport trimestriel au comité de direction et un rapport annuel au conseil d'administration <p>Complété</p> <p>1^{er} rapport annuel sur les objectifs quinquennaux (sera complété pour l'EF22 et présenté lors de la réunion du conseil d'administration de mai) Sur la bonne voie</p>	Jean-François Bureau	
32	La société doit définir des paramètres d'appétit pour le risque et des seuils ou des limites pour les risques importants non liés à l'investissement.	D'accord. La société établit des tolérances ou des seuils pour les risques non liés à l'investissement, en tant qu'initiative visant à fournir une assurance supplémentaire sur sa gestion et sa surveillance des principaux risques non liés à l'investissement pour la direction et le conseil d'administration, le cas échéant. La société identifiera les tolérances ou les seuils appropriés pour les risques importants non liés à l'investissement, en reconnaissant que, dans certains cas, ils pourraient être mieux exprimés de manière qualitative. La société complètera ces points d'ici la fin de l'exercice financier 2021-22.	<ul style="list-style-type: none"> • La Déclaration sur l'appétit pour le risque doit être mise à jour pour couvrir les risques importants non liés à l'investissement et contenir des seuils/limites pour ces domaines • Les seuils/limites des risques importants non liés à l'investissement seront communiqués à la direction ou au conseil d'administration, le cas échéant 	Nov. 2021	<p>Complété</p> <ul style="list-style-type: none"> • Juin 2021 – Des seuils/limites pour les risques importants non liés à l'investissement ont été élaborés, examinés et approuvés. Les seuils/limites sont inclus dans les rapports sur les principaux indicateurs de risque au conseil d'administration et à la direction. • Nov 2021 – La Déclaration sur l'appétit pour le risque mis à jour comprend des déclarations d'appétit révisées et des seuils/limites pour les domaines de risque importants non liés à l'investissement 	Jean-François Bureau	

N° réf. rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la société	Description du résultat final escompté	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Responsable / Point de contact (Nom, fonction, numéro de téléphone)	Indicateur de réussite (à l'usage exclusif du comité)
33	La société doit effectuer des évaluations des risques de conformité, en utilisant une approche basée sur les risques, afin d'évaluer son adhésion aux réglementations pertinentes pour ses activités.	D'accord. La société prévoit continuer à réaliser les évaluations des risques de conformité de ses unités d'affaires conformément à son calendrier interne et avant la fin de l'exercice financier 2021-22.	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement de l'exercice d'évaluation des risques de conformité pour toutes les classes d'actifs / unités d'affaires d'ici la fin de l'exercice financier 2022 	31 mars 2022	<p>Complété</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les évaluations des risques de conformité ont été complétées pour chaque unité d'investissement. • Des recommandations ont été identifiées et des améliorations ont été mises en œuvre, sans qu'aucun problème important ou grave n'ait été observé. • Révision/mise à jour périodique prévue tous les 2 ans 	Mélanie Bernier	
34	La société devrait élaborer et appliquer, à l'échelle de l'entreprise, un cadre de gestion des risques lié aux modèles qui comprend un cadre de gouvernance lié aux modèles, une méthodologie d'évaluation des risques liés aux modèles, une méthodologie de validation des modèles et des activités de gestion des risques liés aux modèles. La Société pourrait utiliser et élargir sa procédure actuelle de validation des modèles pour établir ce cadre.	Au cours de l'exercice 2020-21, la société a passé en revue et perfectionné son cadre de gouvernance pour les modèles en mettant l'accent sur la reddition de comptes, les rôles et responsabilités et l'étendue du cadre, notamment la définition des modèles, un inventaire des modèles et une évaluation de l'importance liée au cycle de revue, la documentation des modèles et les exigences de validation. En 2021-2022, la Société déterminera les secteurs prioritaires afin d'élargir l'application du cadre en fonction de l'importance.	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif du cadre de gouvernance lié aux modèles quantitatifs est de contrôler l'exposition de la société aux risques liés aux modèles quantitatifs, d'améliorer la collaboration et le partage des connaissances entre les différents groupes et d'adopter un processus d'amélioration continue. • Initialement, le cadre s'applique au groupe Gestion des risques. L'objectif est d'étendre progressivement le cadre à l'ensemble de l'entreprise, en commençant par le groupe du chef des placements, puis en poursuivant l'extension dans le reste de la société. <p>Un groupe de travail consultatif indépendant,</p>	EF23	<p>Mise à jour du troisième trimestre : <i>Les plans d'action devraient être achevés comme prévu, d'ici l'EF2023</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cadre et de l'initiative au groupe du chef des placements – COMPLÉTÉ • Consultation au sein du groupe du chef des placements pour recueillir les commentaires, déterminer les enjeux et les propositions de modification – COMPLÉTÉ • Révision, amélioration et adaptation du cadre de gouvernance lié aux modèles existant afin d'étendre son applicabilité au groupe du chef des placements – 31/03/2022 • Approbation du cadre par la direction – 30/06/2022 • Établissement d'une liste préliminaire de modèles et classification par le groupe du chef des placements – COMPLÉTÉ 	Jean-François Bureau	

N° réf. rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la société	Description du résultat final escompté	Date d'achèvement final prévue	Principaux jalons provisoires (description/dates)	Responsable / Point de contact (Nom, fonction, numéro de téléphone)	Indicateur de réussite (à l'usage exclusif du comité)
			<p>permanent et transversal est composé d'un spécialiste de modèle désigné par chaque groupe. Le groupe de travail se réunit régulièrement pour examiner les modèles et les pratiques de gouvernance de chacun, donne son avis sur toutes les questions connexes et formule des recommandations d'amélioration qui seront ultimement approuvées par la direction.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un plan de mise en œuvre détaillé par le groupe du chef des placements – 30/06/2022 Évaluation pour déterminer l'application du cadre à d'autres groupes – EF23 		
37	<p>La société devrait continuer à améliorer ses rapports au conseil d'administration sur la mise en œuvre des mesures d'atténuation, afin d'identifier des échéances et des livrables clairs, et de fournir une mise à jour périodique des progrès et de l'achèvement dans le cadre de son processus d'auto-évaluation des risques et des contrôles.</p>	<p>D'accord. La société donne la priorité à l'amélioration continue de ses rapports au conseil d'administration, afin de s'assurer que l'information est efficace, rationalisée et appropriée. La société envisagera d'augmenter ses mises à jour périodiques au conseil d'administration en ce qui concerne les progrès et l'achèvement des mesures d'atténuation clés, le cas échéant. La société complètera ces points d'ici la fin de l'exercice financier 2021-22.</p>	<ul style="list-style-type: none"> À la suite de l'examen des rapports internes, la direction estime que les rapports existants (avant et après l'examen spécial) fournissent la surveillance nécessaire au conseil d'administration, englobant les mesures d'atténuation et tenant compte des risques, des contrôles et des activités d'atténuation respectifs décrits dans son processus d'auto-évaluation des risques et des contrôles. Ces mises à jour font l'objet de rapports à une fréquence variable tout au long de l'année et fournissent des mises à jour récurrentes sur les livrables, les délais et les progrès des initiatives pertinentes. 	Fév. 2022	<p>Complété</p> <ul style="list-style-type: none"> Un examen des rapports au conseil d'administration confirme qu'il existe une couverture régulière et ad hoc des domaines de risque dans de nombreux documents du conseil d'administration. Aucun ajustement majeur n'est nécessaire à l'heure actuelle, mais PSP continuera d'examiner et d'améliorer les rapports au conseil d'administration sur les progrès et la réalisation des principales mesures d'atténuation, le cas échéant. 	<p>Jean-François Bureau</p>	

